





De l'eau pour l'avenir

L'Année internationale de l'eau douce a été l'occasion pour le PNUE de souligner combien il était urgent de s'attaquer aux problèmes complexes que pose l'utilisation non viable de la ressource naturelle la plus précieuse du monde. La Journée mondiale de l'eau, qui a eu pour thème L'eau pour l'avenir, et la Journée mondiale de l'environnement, dont le message-clé a été L'eau : Deux milliards de personnes en meurent d'envie!, ont permis de rappeler certains faits essentiels concernant l'eau douce : il s'agit d'une ressource rare, partagée par tous mais inégalement répartie; elle est gaspillée par certains alors que la majorité en manque; elle est indispensable à la vie et au développement mais, lorsqu'elle est altérée, elle est l'une des causes essentielles de la maladie et de la mortalité dans les pays en développement.

Dans le prolongement naturel de l'Année internationale de l'eau douce, le PNUE a choisi les mers et les océans comme thème de la Journée mondiale de l'environnement 2004. Ce choix reflète l'importance qu'il attache aux problèmes du milieu marin. La santé, la productivité et la biodiversité du milieu marin sont de plus en plus menacées par la sur-exploitation des pêcheries, les changements climatiques et la pollution due aux activités humaines terrestres. Près de la moitié de la population mondiale vit à 60 kilomètres de la côte et cette proportion s'accroît. Pas moins d'un milliard de personnes, dont beaucoup parmi les plus pauvres du monde, vivent dans des villes côtières. Ces trois thèmes associés que sont la gestion de l'eau, l'assainissement et les établissements humains sont au centre des activités de la Commission du développement durable pour l'exercice biennal et détermineront nombre des activités du PNUE sur l'eau douce et les problèmes marins dans les années à venir.

Groupe de personnes rassemblées pour puiser de l'eau dans un immense puits dans le village de Natwargadh dans l'Etat du Gujarat, à l'ouest de l'Inde, en juin 2003. Natwargadh a connu sa pire sécheresse depuis plus d'une décennie. Les barrages, les puits et les mares se sont asséchés dans la majeure partie de l'ouest et du nord du Gujarat, la température grimpant jusqu'à plus de 44 degrés centigrade. La Journée mondiale de l'environnement de l'ONU a été célébrée le 5 juin sur le thème : L'eau – Deux milliards de personnes en meurent d'envie !

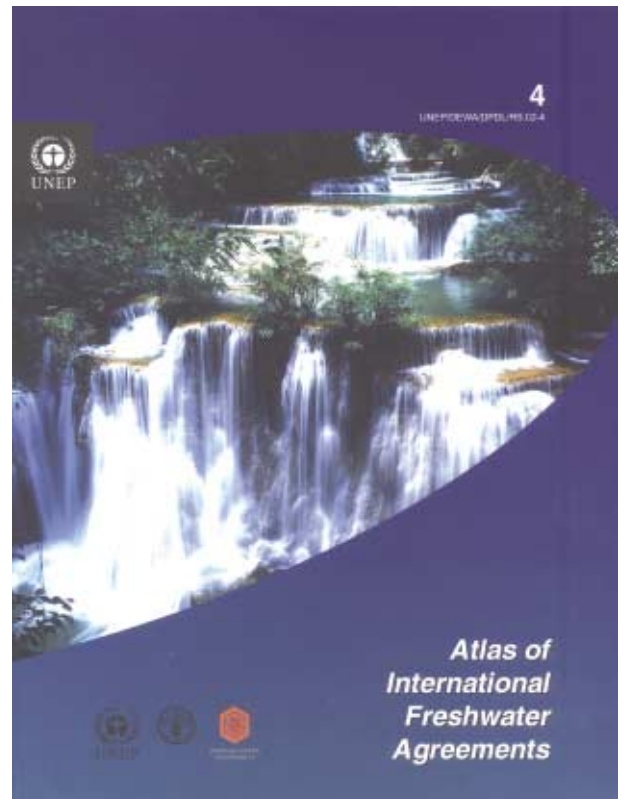
De l'eau pour l'avenir

DE L'EAU POUR L'AVENIR

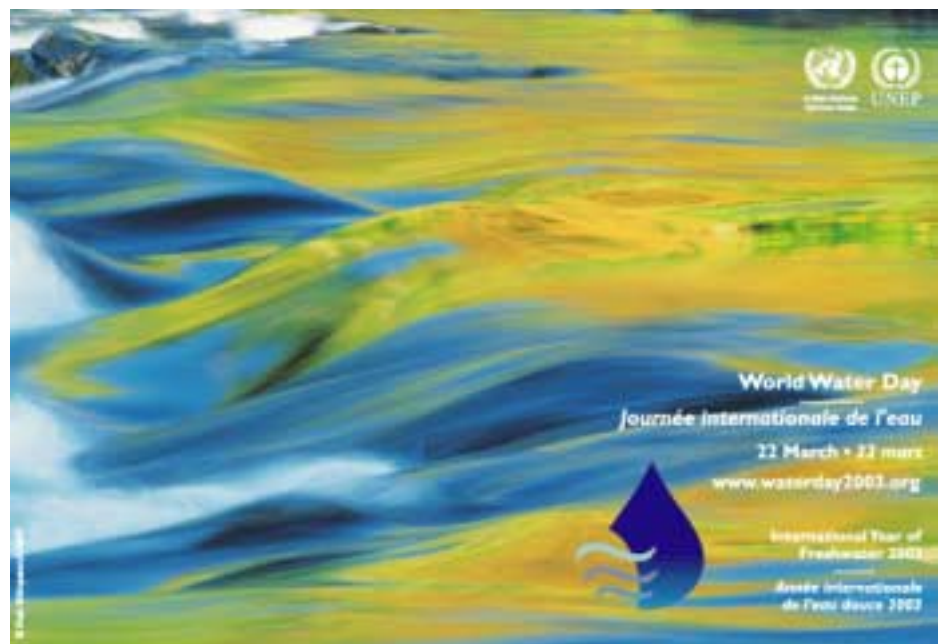
L'eau douce a un rôle central à jouer dans la santé humaine et le développement. Il est donc impératif de s'occuper activement des problèmes de l'eau durant la prochaine décennie, afin de réaliser les objectifs convenus lors du Sommet mondial pour le développement durable et contenus dans la Déclaration du Millénaire. Pour contribuer à ce que l'on prête davantage attention à la résolution de la crise mondiale de l'eau douce, l'ONU a proclamé 2003 Année internationale de l'eau douce. Le premier grand événement de l'année a été la Journée internationale de l'eau, le 22 mars, pour laquelle le PNUE a été l'organisme chef de file du système des Nations Unies. La Journée mondiale de l'eau a été marquée par le lancement par le système des Nations Unies de son premier *Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau*, à Kyoto (Japon), lors du troisième Forum mondial sur l'eau – lui-même un événement clé de l'Année internationale de l'eau douce. Ce rapport, auquel le PNUE a contribué, à côté de 22 autres organismes des Nations Unies et secrétariats de conventions, dresse un bilan complet de l'état des ressources en eaux douces du monde. Il compare les progrès réalisés par rapport aux objectifs dans des domaines comme la santé, l'alimentation, les écosystèmes, les villes, l'industrie, l'énergie, le partage des ressources et la gouvernance.

Le programme mondial du PNUE pour la Journée mondiale de l'eau a été conçu pour encourager l'action politique et communautaire et favoriser une meilleure compréhension de la nécessité d'une utilisation plus viable de l'eau. Dans cette optique, le PNUE a lancé une vaste campagne d'information, fondée sur des

Le PNUE a servi d'organisme chef de file pour la Journée mondiale de l'eau 2003. Il a lancé une vaste campagne d'information, fondée sur des articles dans la presse, un site web, un répertoire des publications de l'ONU concernant l'eau et le lancement de l'Atlas des accords internationaux relatifs aux eaux douces.



articles dans la presse, un site web, un répertoire des publications de l'ONU concernant l'eau et le lancement de l'*Atlas des accords internationaux relatifs aux eaux douces*. Cet atlas montre que, si la coopération est la norme, des risques de conflit existent entre les pays et les communautés à propos des ressources en eau, compte tenu en particulier du fait que, pour 158 des bassins hydrographiques du monde, il n'y a pas d'accords de coopération définissant comment les eaux doivent être gérées et partagées.



COMPRENDRE LA CRISE DE L'EAU DOUCE

Comprendre l'ampleur et les causes des problèmes liés à l'eau est indispensable pour pouvoir résoudre ces problèmes. La stratégie et la politique du PNUE dans le domaine de l'eau comportent de nombreuses activités d'évaluation. Outre ses propres évaluations, le PNUE participe à l'Évaluation des ressources en eaux internationales (GIWA) et à l'Évaluation des écosystèmes pour le nouveau millénaire, qui ont toutes deux publié des résultats en 2003. Les équipes régionales de GIWA ont publié leurs résultats pour le bassin de l'Amazonie, la mer Caspienne et les îles de l'océan Indien lors du Symposium sur l'eau, tenu à Stockholm (Suède) en août, alors qu'à la Conférence sur la mise en œuvre des initiatives et le partenariat en Afrique, qui a eu lieu à Addis-Abéba (Ethiopie) en décembre, des rapports ont été publiés sur le golfe de Guinée, la vallée du Rift d'Afrique de l'Est et le bassin du lac Tchad. En outre, des projets complets de l'ensemble des évaluations techniques de l'Évaluation des écosystèmes pour le nouveau millénaire ont été établis et publiés aux fins d'un examen par les pairs en janvier 2004. Ces volumes comportent des chapitres sur l'importance de l'écosystème hydrologique et les possibilités d'adaptation des services relatifs à l'eau.

Par ailleurs, dans le cadre du processus de renforcement de la base scientifique du Programme sur l'eau de son Système mondial de surveillance continue de l'environnement (GEMS), le PNUE a organisé la première réunion du Groupe consultatif technique en octobre 2003. Cette réunion était axée sur l'amélioration des systèmes de suivi et de collecte des données, sur la qualité des données et le renforcement des capacités de façon à ce que GEMS/Eau soit mieux à même de fournir des informations sur la qualité de l'eau aux utilisateurs mondiaux. Les nouveaux projets de recherche auxquels a participé GEMS/Eau concernent notamment la vulnérabilité des ressources en eau face aux changements environnementaux en Afrique et le projet relatif au bassin du Mékong.

L'eau douce a aussi été le thème de la Journée mondiale de l'environnement 2003, pour laquelle le PNUE a choisi pour message-clé *L'eau : Deux milliards de personnes en meurent d'envie!* La Journée mondiale de l'environnement est célébrée partout dans le monde le 5 juin, mais chaque année une ville hôte est désignée. En 2003, c'est Beyrouth, au Liban, qui a été choisie. C'est la première fois que la Journée mondiale de l'environnement se tenait dans le monde arabe — région peut-être la plus gravement touchée par la rareté de l'eau. Au niveau international, la Journée mondiale de l'environnement a été célébrée dans plus de 110 pays, les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les entreprises, l'industrie et les médias jouant chacun leur rôle pour mieux faire prendre conscience des problèmes d'environnement et des mesures à prendre concernant l'eau douce.

GESTION DES RESSOURCES EN EAUX DOUCES

L'utilisation viable des ressources en eaux souterraines est un aspect essentiel de la gestion des eaux douces. Pour appeler l'attention sur ce point, le PNUE a publié à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement *Les eaux souterraines et leur vulnérabilité*, une évaluation mondiale des réservoirs d'eau souterrains du monde dont dépendent pas moins de deux milliards de personnes et 40 % de l'agriculture mondiale. Le rapport dresse un tableau inquiétant des risques liés à la sur-exploitation et à la contamination dues aux eaux usées et aux ruissellements agricoles. Il formule aussi plusieurs recommandations sur la façon dont les eaux souterraines peuvent être conservées et durablement entretenues. En outre, le rapport met en évidence l'importance d'une gestion prudente des ressources en eaux souterraines pour les centres urbains en expansion du monde, citant 12 mégapoles entièrement tributaires des nappes aquifères.

L'eau, l'assainissement et les établissements humains constituent l'axe central des travaux de la Commission du développement durable pour l'exercice biennal, ainsi que l'un des thèmes du Conseil d'administration du PNUE/Forum ministériel mondial sur l'environnement, prévu à Jeju (Corée), en mars 2004. Le PNUE mène un nombre croissant d'activités associant les problèmes urbains et les problèmes d'eaux douces, en particulier en Afrique. Par exemple, mars 2003 a marqué le lancement du Projet d'évaluation de la pollution et de la vulnérabilité des nappes aquifères approvisionnant en eau plusieurs villes africaines. Il s'agit de la deuxième phase d'une activité, en cours d'exécution depuis 2000. La première phase a été consacrée aux aquifères et à la pollution urbaine en Afrique.

Les solutions aux problèmes intéressant les eaux douces et les zones urbaines sont au cœur des travaux du Centre international d'écotechnologie du PNUE, basé au Japon. Ce centre encourage le transfert de technologies écologiquement rationnelles pour le développement durable des villes et des bassins d'eau douce des pays en développement et des pays à économie en transition. Lors du troisième Forum mondial sur l'eau, le Centre a organisé des sessions sur la gestion intégrée des ressources en eau, la gestion intégrée des bassins versants, et l'eau et les villes. Il a mis au point un ensemble d'outils de formation et d'acquisition de connaissances, dont le dernier, SAFFIRE (Alliance stratégique pour l'information, les ressources et l'éducation concernant l'eau douce) fournit sur l'Internet des informations sur la gestion durable des ressources en eau.

MERS ET OCEANS

Les activités terrestres sont à l'origine de 80 % de la pollution des océans. Elles produisent des déchets urbains, industriels et agricoles et des dépôts atmosphériques. Le milieu marin est aussi menacé par les modifications physiques des côtes, notamment la destruction des habitats qui assurent la santé des écosystèmes. Trouver une parade à ces problèmes est la priorité du Programme d'action mondial du PNUE pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres, adopté par 105 gouvernements et l'Union européenne.

Un objectif majeur du travail du Programme d'action mondial est l'établissement de partenariats entre les multiples parties prenantes en vue de la mise au point de solutions technologiques, financières et institutionnelles novatrices face à la dégradation du milieu marin. On citera en exemple l'initiative « Hilltops-2-Oceans » (H2O), lancée lors du Sommet mondial pour le développement durable afin d'atténuer les problèmes de pollution des eaux et de dégradation des ressources et de mettre en évidence l'importance environnementale, économique et sociale des océans, des côtes et des îles. Cairns, ville côtière australienne proche du Parc marin de la Grande barrière de corail, classé au Patrimoine mondial, accueillera, en mai 2004, la Conférence mondiale sur les partenariats noués dans le cadre de l'initiative H2O. Un concept du même type est à la base d'une autre initiative de partenariat public-privé pour améliorer la gestion des bassins versants, « Du sommet à la Mer », qui a été lancée en juin 2003 lors du Forum économique mondial à Amman (Jordanie).

Les partenariats ont été un thème majeur du Sommet mondial pour le développement durable, à l'occasion duquel les gouvernements ont adopté, entre autres, l'objectif de réduire de moitié la proportion de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable et à des services d'assainissement de base. Dans cette optique, le Programme d'action mondial, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé, ONU-HABITAT et le Conseil de collaboration pour l'approvisionnement en eau et la couverture sanitaire, met en œuvre un Plan d'action stratégique sur les eaux usées municipales dans le cadre de projets pilotes et d'activités de formation dans l'ensemble des régions. Pour guider ces activités, une série de dix Directives principales et associées sur la gestion des eaux usées municipales ont été élaborées; elles ont été examinées par les organisations partenaires en 2003.



© Ben Passmore / UNEP

La marée montante fait affluer de la mousse de produits détergents. Quatre-vingt pour cent de la pollution des océans proviennent d'activités terrestres : déchets municipaux, industriels et agricoles et dépôts atmosphériques, entre autres.

Actuellement, environ un milliard de personnes vivent dans des zones côtières urbaines. Près de 50 pour cent des côtes du monde sont menacées par des activités liées au développement. L'intense pression s'exerçant sur les écosystèmes côtiers appelle une action préventive à tous les niveaux : local, national, régional et mondial.



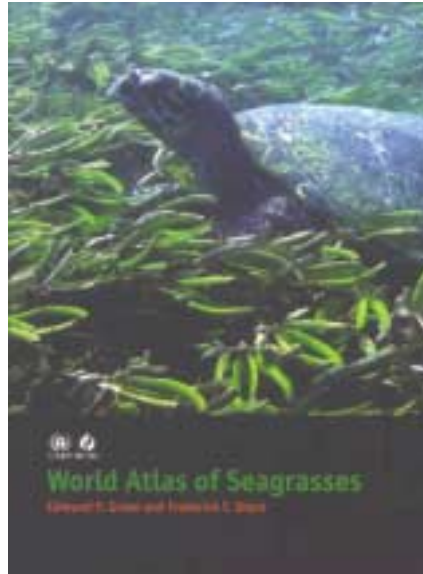
© UNEP Vital Water Graphics

MERS REGIONALES

La gestion des déchets urbains fait partie intégrante de l'approche globale privilégiée par le Programme d'action mondial pour protéger le milieu marin. La même approche explique ses activités en faveur de la gestion intégrée des zones côtières et des bassins versants. Pour améliorer la mise en œuvre régionale de ces programmes, le Programme d'action mondial s'emploie à simplifier ses liens avec le Programme pour les mers régionales du PNUE, qui prend de plus en plus en charge les activités liées à la mise en œuvre de son mandat. Par exemple, un atelier pour les mers d'Asie du Sud, tenu à Chennai (Inde) en avril 2003, a débouché sur la mise au point d'un projet pilote sur la gestion intégrée des zones côtières et des bassins versants, qui sera réalisé à Attanagalu (Sri Lanka) avec un financement initial du Programme pour les mers régionales et du Programme d'action mondial.

Depuis 1974, le Programme pour les mers régionales du PNUE a encouragé 17 programmes de partenariat pour les mers régionales et 13 plans d'action régionaux. Mai 2003 a été marqué par l'adhésion de l'Afrique du Sud à la Convention de Nairobi pour la protection, la gestion et la mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la région de l'Afrique orientale. L'augmentation du soutien politique est allée de pair avec un apport financier supplémentaire de 3,9 millions de dollars du Fonds pour l'environnement mondial pour un projet sur l'impact des activités terrestres sur l'océan Indien occidental.

Un nouvel aspect important pour la santé du milieu marin dans toutes les régions est celui de l'état des lits d'algues dans le monde. En octobre 2003, le PNUE a publié l'*Atlas mondial des herbiers marins*, première publication à résumer les opinions et les connaissances des grands experts mondiaux sur l'état mondial des prairies aquatiques. Les herbiers marins rassemblent environ 60 espèces de plantes qui s'épanouissent au fond des mers et que l'on retrouve dans chaque continent à l'exception de l'Antarctique. Malgré leur rôle écologique et économique vital, ces habitats ont reculé de 15 % au cours de la dernière décennie. Ils assurent l'alimentation essentielle d'espèces comme les dugongs, les lamantins et les tortues vertes et jouent un rôle important dans la production des pêcheries. Fruit de la collaboration de plus de 50 auteurs de 25 pays, l'*Atlas mondial des herbiers marins* contribuera de façon déterminante à informer les responsables de l'importance de cet écosystème côtier fragile.



En octobre 2003, le PNUE a publié l'*Atlas mondial des herbiers marins*.

BARRAGES ET DEVELOPPEMENT

La construction et la gestion de barrages constituent un autre domaine relatif à l'eau où le PNUE joue un rôle majeur. Le projet du PNUE sur les barrages et le développement a été établi en 2001 pour donner suite aux recommandations de la Commission mondiale des barrages et encourager le dialogue entre toutes les parties prenantes. L'objectif de ce projet est d'améliorer la planification et la gestion des ressources en eau et en énergie de façon que les décisions soient acceptables pour le public, que les stratégies choisies soient viables et que les risques techniques, environnementaux et sociaux soient réduits au minimum.

Le projet du PNUE sur les barrages et le développement encourage actuellement des dialogues nationaux au Népal, en Afrique du Sud, en Thaïlande et au Viet Nam. Il a été consulté à propos de l'instauration de dialogues dans nombre de pays, notamment l'Argentine, le Ghana, le Lesotho, le Malawi, le Mexique, la Namibie, les Philippines et Sri Lanka. Une initiative régionale concernant les barrages et le développement est parrainée par la Communauté de développement de l'Afrique australe et plusieurs initiatives similaires sont envisagées, en association avec des organisations de bassin d'autres régions. Au niveau mondial, le dialogue a pour cadre le Forum sur les barrages et le développement. La deuxième réunion de ce Forum a eu lieu en septembre 2003 et a rassemblé 100 représentants de gouvernements, de la société civile et de l'industrie afin d'aider la communauté mondiale à réconcilier les nombreux intérêts conflictuels en cause dans la construction de barrages.

PETITS ETATS INSULAIRES EN DEVELOPPEMENT

En novembre 2003, la cinquième Réunion mondiale sur les mers régionales s'est tenue au siège du PNUE, à Nairobi. Au cours de cette réunion, il a été convenu d'établir une série de directives stratégiques pour améliorer l'adaptabilité du Programme pour les mers régionales et des différents plans d'action et conventions eu égard aux objectifs et engagements du Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable. Parmi les pays les plus concernés figurent les petits Etats insulaires en développement (SIDS). Ceux-ci doivent faire face à une pléthore de problèmes, depuis la gestion des déchets jusqu'à l'élévation du niveau de la mer sous l'effet du réchauffement mondial.

Les problèmes auxquels sont confrontés les petits Etats insulaires en développement seront au centre d'une réunion qui se tiendra à Maurice en septembre 2004 afin de faire le point des progrès réalisés dans le cadre du Programme d'action de la Barbade de 1994 pour le développement durable de ces Etats. Dans le cadre des préparatifs de cette réunion, le PNUE a contribué à organiser plusieurs réunions et ateliers d'experts et régionaux tout au long de 2003. Il a aussi établi une brochure et une base de données décrivant les activités du PNUE dans les petits Etats insulaires en développement ainsi qu'un document concernant les

initiatives de partenariat de type II pour ces Etats. Les activités du PNUE en faveur des petits Etats insulaires en développement sont coordonnées au sein du Programme mondial d'action et constituent l'un des principaux supports de la mise en œuvre de ce Programme. Le PNUE prépare actuellement une série de brochures sur l'Avenir de l'environnement dans les petits Etats insulaires en développement des Caraïbes, de l'océan Pacifique et de l'Afrique.



Partage de l'eau potable rare. Bidonville de Cité Soleil, Port-au-Prince (Haïti). Ce bidonville au bord de la mer est vulnérable en cas de tempêtes tropicales. Durant les fortes pluies, les eaux d'égout refluent dans les maisons.

RECIFS CORALLIENS

Une question que de nombreux petits Etats insulaires en développement ont intérêt à voir traiter d'urgence est l'état des récifs coralliens dans le monde. Les récifs coralliens sont parmi les écosystèmes marins les plus importants et les plus vulnérables. On en trouve dans plus de 100 Etats et territoires — dont 39 petits Etats insulaires en développement. Bien qu'ils couvrent seulement 0,2 % des fonds océaniques, ils constituent une ressource naturelle vitale ayant d'importantes fonctions économiques, sociales, politiques et écologiques. Les récifs coralliens assurent à plus d'un milliard de personnes une protection contre l'érosion côtière, des aliments et des emplois et abritent plus d'un quart de toute la biodiversité marine.

Reconnaissant que la gestion et l'utilisation durables des récifs coralliens exigent des efforts concertés et une coopération accrue entre toutes les parties prenantes, le PNUE a renforcé les moyens mis en œuvre pour la défense des récifs coralliens au Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature de Cambridge (Royaume-Uni). Venant rejoindre le Programme pour les mers et les zones côtières et l'Unité de coordination du Réseau international d'action pour les récifs

coralliens (ICRAN), déjà établis au Centre mondial, l'Unité pour les récifs coralliens du PNUE a été relocalisée au Centre en mai 2003 afin d'initier et d'orienter l'évaluation et la mise en œuvre des politiques relatives aux récifs coralliens et fournir des conseils à cet égard. Le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du PNUE a aussi reçu pour mission en juillet 2003 de fournir un soutien technique et administratif au secrétariat conjoint Royaume-Uni/Seychelles de l'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI). Le regroupement de ces activités en un seul lieu a permis de mieux comprendre les problèmes relatifs aux récifs coralliens, de renforcer la coopération et d'appliquer une approche plus cohérente dans ce domaine, depuis l'élaboration des politiques jusqu'à leur mise en œuvre.

Divers matériels de sensibilisation ont été produits en 2003 afin de mettre en évidence et de contribuer à inverser la dégradation de l'état des récifs coralliens du monde. *From Ocean to Aquarium*, rapport sur le commerce international de produits d'aquarium, souligne que ce commerce rapporte jusqu'à 300 millions de dollars par an et suppose la capture de plus de 20 millions de poissons tropicaux et la récolte de jusqu'à 10 millions d'autres espèces, comme les mollusques, les anémones et les crevettes dans le milieu sauvage. Ce commerce constitue à la fois une

MER CASPIENNE

Le 3 novembre 2003, les Ministres de l'Azerbaïdjan, de la Fédération de Russie, de l'Iran, du Kazakhstan et du Turkménistan ont signé la Convention-cadre pour la protection de l'environnement marin en mer Caspienne, qui a marqué le point culminant d'un processus, initié voilà près de dix ans par les pays riverains de la mer Caspienne et soutenu par le PNUE.

La mer Caspienne est gravement affectée par la pollution industrielle, les déchets toxiques et radioactifs, les ruissellements agricoles, les eaux usées et les fuites lors de l'extraction et du raffinage du pétrole. Les autres menaces sont notamment la pêche non contrôlée d'esturgeons producteurs de caviar, la sur-exploitation des autres ressources marines et la destruction de la diversité biologique de la région, qui comporte quelque 400 espèces uniques à la mer Caspienne. En outre, les niveaux de l'eau montent actuellement, menaçant les communautés et les écosystèmes locaux. La Convention-cadre, premier traité juridiquement

contraignant adopté par les cinq riverains, sert de mécanisme de coordination des efforts régionaux nécessaires pour faire face à ces enjeux.

Après la signature de la Convention-cadre, le Fonds pour l'environnement mondial a approuvé la deuxième phase d'une aide internationale à la région caspienne, axée sur la mise en œuvre d'un Programme d'action stratégique, mené en association avec des plans d'action par les pays riverains et visant à encourager un plus grand sentiment d'appropriation et le renforcement du financement au niveau régional du Programme pour l'environnement de la région caspienne. Le nouveau projet se concentre sur quatre grands sujets de préoccupation dans le domaine de l'environnement : la gestion des pêches, la réduction et la surveillance de la pollution, la protection de la biodiversité, notamment contre les espèces envahissantes, et la protection et le développement durable des communautés côtières. Dans le cadre de ce projet, le PNUE a reçu pour mission d'aider la région à élaborer des documents annexes à la Convention-cadre et à encourager la ratification et la mise en œuvre effective de celle-ci.

menace et une manne, est-il noté dans le rapport. Si certains pêcheurs utilisent des pratiques peu viables et dommageables, comme l'empoisonnement au cyanure pour pêcher les poissons, le commerce pourrait, s'il était géré adéquatement, contribuer à la conservation à long terme des récifs coralliens. Les autres publications de 2003 relatives aux coraux sont notamment *Conventions and Coral Reefs*, une brochure regroupant 14 accords, programmes et réseaux environnementaux multilatéraux concernant les récifs coralliens et un guide électronique permettant de s'informer sur les maladies courantes des coraux dans l'Atlantique ouest. Le PNUE a aussi collaboré à *Ocean Wonderland*, le premier film IMAX consacré aux coraux.

On a aussi pris davantage conscience au cours de cette année de l'importance des récifs coralliens d'eau froide pour la biodiversité marine et les pêcheries commerciales, ainsi que de la vulnérabilité de ces écosystèmes. Le PNUE a établi un partenariat avec la Norvège, l'Irlande, le Royaume-Uni et le WWF en vue de coordonner les efforts faits au niveau international pour protéger, conserver et utiliser durablement ces habitats. Un document sur la répartition connue et potentielle des récifs coralliens en eau froide et des menaces auxquelles ils sont confrontés est en cours d'élaboration pour examen à la prochaine réunion de l'ICRI en 2004.

Ocean Wonderland 3D, le premier film IMAX produit dans le monde sur les coraux, a été lancé en février 2003, à Boston (États-Unis). Le PNUE a établi un Guide pour les enseignants qui accompagne le film.

